

Agenda 21 Plérin	
Axe 3 : Améliorer le cadre de vie et la qualité de vie	
<b>Action 19 : Informer la population et poursuivre l'installation de défibrillateurs</b>	
Contexte	<p>En 2010, la Ville de Plérin a installé 6 défibrillateurs cardiaques automatiques, essentiellement au niveau des enceintes sportives et dans les lieux à forte concentration de public.</p> <p>Certains sont accessibles en extérieur (le centre nautique à Tournemine, le complexe sportif des sternes, la salle Océane, la mairie), d'autres, en intérieur (l'EHPAD, les tennis Gouédard, le stade Marcel Gouédard pour le Plérin football club).</p> <p>Il s'agit de défibrillateurs automatiques ne nécessitant pas de formation particulière du public.</p> <p>Tous les dispositifs installés sont déclarés au SAMU afin que le médecin régulateur puisse en faire l'information auprès des usagers en détresse les appelant.</p>
Enjeux DD	Environnemental :
	Social : sauver des vies, diminuer les risques de mort subite sur les lieux publics
	Economique :
Mesures concrètes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compléter les équipements sur les quartiers qui en sont dépourvus (le légué extérieur des salles de sports, mairie annexe de St Laurent, salle intercommunale des mines, aux Rosaires).</li> <li>- Communiquer auprès de la population, organiser des démonstrations aux utilisateurs potentiels.</li> </ul>
Pilote	René LAIR, Premier Adjoint en charge de l'Administration Générale, des Moyens humains, logistiques et financiers.
Partenaires	SAMU et partenaires de Santé Saint-Brieuc Agglomération
Calendrier prévisionnel	2011-2012
Budget prévisionnel	8 000 €uros proposés au BP 2011
Indicateurs de suivi	Nombre de défibrillateurs installés, nombre de quartiers équipés.